Élections communales du 13 octobre 2024 de Comines-Warneton :  
Réception des candidatures

*Séance du…………. septembre 20……*

Je soussigné(e)……………………………………………………………président(e) du bureau communal,

* Déclare avoir reçu un acte de présentation de candidats de la liste……………………………….  
  pour l’élection du **Conseil communal**, déposé par M./Mme………………………………….lequel acte est annexé au présent procès-verbal (*annexe* *1*).

Après examen avec le(s) déposant(s), l’acte de présentation est déclaré[[1]](#footnote-2) :

* Recevable
* Irrecevable pour les motifs suivants :
* Non-respect du nombre de signatures régulières ;
* Non-respect des mentions prévues à l’article L4142-4, §5 du Code de la démocratie locale et de la décentralisation ;
* Non-respect de l’obligation d’insertion des déclarations énumérées à l’article L4142-4, §6 du Code de la démocratie locale et de la décentralisation ;
* Non-respect du prescrit de l’article L4142-7, §1er du Code de la démocratie locale et de la décentralisation concernant le nombre de candidats et la composition équilibrée des listes ;

Jusqu’à la fin du délai prévu pour le dépôt des candidatures, le ou les déposant(s) a/ont la possibilité de soumettre à l’examen du bureau un acte de présentation conforme au prescrit du Code de la démocratie locale et de la décentralisation.

* Déclare avoir reçu un nouvel acte de présentation de la liste……………………………………….,  
  déposé par M./Mme :………………………………………………………………………………lequel acte est annexé au présent procès-verbal (annexe 3) pour examen par le bureau communal.
* Déclare avoir reçu un acte de présentation de candidats de la liste……………………………….  
  pour l’élection du **Conseil de l’action sociale** déposé par M./Mme………………………………  
  lequel acte est annexé au présent procès-verbal (*annexe* *4*).

Après examen avec le(s) déposant(s), l’acte de présentation est déclaré[[2]](#footnote-3) :

* Recevable
* Irrecevable pour les motifs suivants :
* Non-respect du nombre de signatures régulières ;
* Non-respect des mentions prévues à l’article L4142-4, §5 du Code de la démocratie locale et de la décentralisation ;
* Non-respect de l’obligation d’insertion des déclarations énumérées à l’article L4142-4, §6 du Code de la démocratie locale et de la décentralisation ;

Jusqu’à la fin du délai prévu pour le dépôt des candidatures, le ou les déposant(s) a/ont la possibilité de soumettre à l’examen du Bureau un acte de présentation conforme au prescrit du Code de la démocratie locale et de la décentralisation.

* Déclare avoir reçu un nouvel acte de présentation de la liste………………………………………..  
  par M./Mme :…………………………………………………………………………………lequel acte est annexé au présent procès-verbal (*annexe 6*) pour examen par le bureau communal.

**Commentaires et observations divers**: ……………………………………………………………………………………………………………………….  
………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………

Fait ………………………….., le ………………………………..

**Le président du bureau communal,**

*(Signature)*

1. Cochez la case adéquate [↑](#footnote-ref-2)
2. Cochez la case adéquate [↑](#footnote-ref-3)